

UN AN APRÈS L'INCENDIE

Toujours sinistré, Riquewihr va de l'avant

Cela fait un an aujourd'hui qu'un terrible incendie, qui a fait une victime, a ravagé un pâté de maisons dans le centre très touristique de Riquewihr. Si le drame demeure dans tous les esprits, le haut de la cité médiévale se reconstruit lentement et des initiatives fleurissent, qui pourraient profiter à bien d'autres communes alsaciennes.

Jean-Frédéric Surdey

Certaines pertes sont irrémédiables après un tel sinistre. Y compris pour le patrimoine, alors même que « reconstruire à l'identique » est le mot d'ordre depuis le début et que la législation va dans ce sens... ou presque. Car voilà encore quelques semaines, Riquewihr, un des joyaux touristiques d'Alsace, aurait très bien pu se retrouver avec une « dent creuse » en haut de sa très fréquentée rue du Général-de-Gaulle. Car même dans un tel site, la loi n'oblige pas à reconstruire si une majorité de copropriétaires ne le veut pas.

Or les deux principaux bâtiments dévastés étaient concernés : la maison jaune du 2 rue des Juifs, qui fait l'angle et comptait cinq copropriétaires, puis indirectement la bâtisse grise mitoyenne du 60 rue du Général-de-Gaulle, imbriquée dans la première du fait de leur construction remontant au XVI^e siècle. Le viticulteur Jean-Luc Bucher, propriétaire de la maison

jaune, avait aménagé deux boutiques (pour la vente de souvenirs et de ses vins) mais aussi quatre appartements aux étages, qu'il venait de vendre : « J'aurais pu encaisser les indemnités et vendre, mais reconstruire est mon devoir : pour le patrimoine et pour mes enfants, dont l'un au moins veut reprendre notre exploitation viticole. » Les copropriétaires ont finalement tous décidé de reconstruire, sauf un qui a accepté de revendre à Jean-Luc Bucher.

L'aspect extérieur prime

Le pâté de maisons renaîtra donc, « et l'objectif est désormais qu'on voie le moins possible la différence par rapport à avant, du moins vu de l'extérieur », souligne Grégory Schott, chef du service de l'architecture et du patrimoine du Haut-Rhin. *Aucun monument historique ne figure parmi les bâtiments sinistrés, mais certains se trouvent juste en face donc le périmètre est protégé, par le code du patrimoine*

et celui de l'environnement. À l'intérieur des bâtiments, d'une part il y avait beaucoup de choses dont on ne sait rien, si bien qu'on a pu perdre de vieux colombages et leurs modes d'assemblage d'époque, et peut-être des boiseries anciennes, voire des fresques sous les faux plafonds, comme on en découvre fréquemment. D'autre part, les normes sont nettement moins élevées, et devront aussi répondre aux exigences actuelles en termes de sécurité. » Les bâtiments seront séparés par des murs coupe-feu, et les matériaux d'aujourd'hui sont beaucoup moins inflammables.

« Ce qui me paraît essentiel est d'utiliser au maximum des poutres d'époque sur les colombages des façades, sinon cela se voit lorsque le bois moderne est vieilli », estime André Hugel, président de la société d'histoire et d'archéologie de Riquewihr, qui met à disposition son « petit stock ». « On essaie de trouver des bois vieux de quelques siècles en



Un an après... La reconstruction des bâtisses les plus touchées ne débutera pas avant le printemps : le restaurant « Au vieux Riquewihr » (façade bleue) et l'hôtel « Au Dolder » (jaune, au fond) devraient alors rouvrir. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser

bon état, provenant d'anciennes bâtisses alsaciennes, mais c'est très difficile », indique Gabriel Florange, maître d'œuvre du chantier (sauf le numéro 52 rue du Général-de-Gaulle, où le restaurant Au Dolder a rouvert, tandis que l'hôtel au-dessus ne sera pas achevé avant le printemps).

Noël 2016 au plus tard

Gérant de l'entreprise Polytech basée à Saint-Louis, spécialisée dans la reconstruction après les gros sinistres, il estime que « ce chantier est exceptionnel non pas par son ampleur, mais par la multitude de critères à prendre en compte : historiques, touristiques, configuration des lieux avec les autres bâtiments accolés, les commerces et la rue qui seule permet un stationnement des engins, etc. Tout cela fait que ça traîne un peu... » Certains choix renvoient à de grandes questions en matière de transmission du patrimoine, dont celle-ci qui n'a pas encore été tranchée : pour la façade du numéro 60 qui avait conservé son

crépi, comme la plupart des maisons à colombages avant l'essor du tourisme, faut-il de nouvelles poutres, et les laisser apparentes ?

Le restaurant Au Vieux Riquewihr pourrait rouvrir à Pâques, le viticulteur Bucher « rêve d'une boutique opérationnelle en décembre 2015 », mais le maître d'œuvre s'est fixé un objectif : « Que tout soit terminé au plus tard pour Noël 2016. »

Si le plus gros des indemnités n'a forcément pas encore été versé par les assurances, les sommes prévues semblent « a priori suffisantes » au maître d'œuvre : six à sept millions d'euros, en comptant les dégâts subis par les victimes directes (une petite dizaine) et indirectes : une vingtaine, en comptant aussi bien les pertes d'exploitation des commerçants voisins que les façades, tuiles ou vitres endommagées.

Faire évoluer la loi pour éviter les dents creuses

La crainte – désormais écartée – d'une dent creuse en plein cœur de Riquewihr, la loi de 1965 n'obligeant pas à reconstruire si une majorité de copropriétaires ne le veut pas, a incité le député Jean-Louis Christ à plancher sur une proposition de loi, « pour éviter que ce cas de figure se reproduise ailleurs » : « Des recherches sont en cours à l'Assemblée nationale sur l'ensemble de la législation. Il s'agit de voir dans quelle mesure on peut contraindre à la reconstruction ou à la vente si les copropriétaires ne veulent pas reconstruire. » Le député-maire de Ribeauvillé précise que si jamais la proposition de loi n'aboutit pas, « le plan B serait de donner aux élus des communes touristiques les moyens de faire face à ce genre de situation à travers les plans locaux d'urbanisme (PLU), soit en modifiant la loi sur l'urbanisme, soit en introduisant un dispositif de respect des façades et des alignements des constructions ».



L'angle de la rue des Juifs (à gauche) et de la rue du Général-de-Gaulle, le 2 janvier 2014. Archives L'Alsace/Jean-François Frey

« On ne pouvait pas continuer sans rien faire »

Propos recueillis par Thierry Martel

Daniel Klack, vous êtes le maire de Riquewihr. Un après le drame du 1^{er} janvier 2014, êtes-vous satisfait du chemin parcouru par tout le village et le travail effectué par le groupe de réflexion ?

Je ne pensais pas que cela irait aussi vite. Rapidement, après le drame, la commune a travaillé avec le comité des fêtes sur le marché de Noël. Il fallait qu'on améliore certains points, comme faire reculer les stands pour élargir le passagedans la rue de Gaulle d'1,50 m ou encore une nouvelle signalétique afin d'évacuer le centre-ville en cas de sinistre.

Qu'est-ce qui vous a fait dire qu'il s'agissait de l'incendie de trop ?

Après cet incendie qui a coûté la vie à une femme de 90 ans, on ne pouvait pas continuer sans rien faire. On a presque été pris de vitesse par la préfecture, qui voulait aussi amorcer quelque chose. S'il y a eu d'autres feux dans le Haut-Rhin, celui du 1^{er} janvier a eu un impact médiatique énorme. En tant que maire, j'ai cette force de pouvoir dire stop.

Face à un tel drame, c'est la solidarité des habitants qui permet de se relever. Avez-vous constaté cela à Riquewihr ?

La solidarité des habitants a débuté alors que l'incendie n'était pas encore maîtrisé. Notamment pour accueillir les sinistrés. Ensuite, il y a eu des dons, venant d'un peu partout. Si la solidarité dure un temps, la vie recommence. Il faut passer à autre chose. Après, c'est mon rôle, en tant que responsable de la sécurité de la ville, de rappeler ce qu'il s'est passé et ce qu'il faut faire pour éviter un nouveau drame. On entend souvent dire que les Français deviennent égoïstes. Mais quand il y a une galère, le bon reprend le dessus.

Quel a été l'impact touristique de l'incendie ? Avez-vous eu des retours de certains touristes ?

La municipalité a reçu beaucoup de courriers et d'e-mails de soutiens. Et cela du monde entier : pays asiatiques, États-Unis, Australie, etc. Si certains sont venus juste après l'incendie, c'est surtout par amour pour Riquewihr, pour voir ce qui avait été touché.

Le jour de l'incendie, vous étiez adjoint. Vous n'êtes devenu maire que trois mois plus tard.



Daniel Klack, maire de Riquewihr. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser

Cet événement vous a-t-il fait hésiter sur votre engagement politique ?

Certaines mauvaises langues disent que j'ai profité de ce drame. Mais pendant trois jours, j'étais avec les secours sur place. Et c'était normal, car c'est mon Riquewihr en tant qu'habitant. L'incendie ne m'a pas fait hésiter sur ma candidature.

Comment voyez-vous 2015 ?

Cela va être une année très chargée, avec de gros travaux de voirie, le vide-grenier au premier semestre ou encore le grand exercice lors de la deuxième moitié de l'année.

Du drame aux initiatives constructives

Personne ici n'a oublié que l'incendie du 1^{er} janvier 2014 a coûté la vie à une nonagénaire, qui habitait au numéro 60 de la rue du Général-de-Gaulle. C'est dans sa demeure familiale que s'est déclaré le feu, qui aurait été propagé accidentellement par une sorte de cierge magique, « un tortillon produisant des étincelles » avait précisé le parquet, sur un sapin de Noël. La propagation impressionnante des flammes avait empêché les tentatives de sauvetage par les autres personnes présentes, un touriste qui passait par là puis les pompiers.

L'intervention des pompiers au début de l'incendie avait suscité des critiques – mais aussi des hommages – sur le net : les soldats du feu avaient commenté minute par minute la vidéo la plus polémique postée par un touriste, afin de démontrer qu'elle ne présentait qu'une vision réductrice de la réalité.

Moins d'une semaine après le drame, la préfecture et les pompiers du Haut-Rhin avaient annoncé un programme de prévention à établir dans de nombreuses communes, comme si le sinistre avait servi de révélateur : « Les statistiques le montrent, il faut le reconnaître : l'habitat alsacien est dangereux, avec notamment ses maisons à colombages dans des ruelles parfois très difficiles d'accès. Dans les quartiers médiévaux, c'est même pire qu'à cette époque, car l'isolation thermique des murs empêche les flammes de sortir,



Dans les premières mesures adoptées dès le marché de Noël 2014, la ville de Riquewihr a positionné de nombreux panneaux indiquant aux visiteurs les issues de secours. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser

et le potentiel calorifique est beaucoup plus important avec les appareils électroniques », avait souligné l'ancien directeur du Sdis 68 (Service départemental d'incendie et de secours).

Exercice d'ampleur, vide-greniers...

Rapidement, un groupe de travail et de réflexion rassemblant préfecture, pompiers et municipalité est constitué. Au courant de l'année 2014, des membres de ce groupe se rendent à Chambéry. Pourquoi aller dans la préfecture de Savoie ? Parce qu'il y a douze ans, la ville avait également vu son centre historique, proche de celui de Riquewihr, ravagé par un incendie. Suite à ce sinistre, les Savoyards avaient pris certaines mesures. Et les Haut-Rhinois vou-

laient voir ce qui était transposable.

Le 18 novembre, lors d'une réunion publique à la mairie de Riquewihr, représentants de l'État, des pompiers et de la municipalité présentent les dispositions qui vont être mises en place : diagnostic poussé de l'ensemble des habitations, organisation d'un exercice d'ampleur ou encore vide-greniers. Mais la première action à avoir lieu est une journée de sensibilisation au risque incendie dans les centres historiques. Le samedi 13 décembre, les acteurs du groupe de travail sont dans les rues de Riquewihr, en plein marché de Noël, afin de distribuer un document rappelant les premiers gestes à adopter en cas de départ de feu.

J.-F. S. et T. M.